

## Charte d'assistance

Afin de garantir un meilleur service et améliorer l'efficacité des actions d'assistance en faveur des investisseurs, **FIPA TUNISIA** met à la disposition des entreprises étrangères ou à participation étrangère installées en Tunisie un espace en ligne pour déposer leurs requêtes d'assistance concernant les difficultés rencontrées dans leur activité (obstacles administratifs et douaniers, difficultés sociales et logistiques...).

**FIPA TUNISIA** offre son service d'assistance aux investisseurs étrangers à travers :

- L'intervention auprès des administrations et des organismes tunisiens pour accélérer le traitement de leurs dossiers,
- La coordination avec les autorités compétentes afin de créer un environnement social sain et favorable à l'investissement
- Le soutien de leurs demandes d'accès aux avantages accordés à l'investissement
- Le déblocage de difficultés logistiques liées à l'amélioration de l'infrastructure.

## Domaine d'intervention

FIPA n'a pas de pouvoir sur la prise de décision concernant les requêtes des investisseurs. Mais, elle essaye de trouver des solutions aux difficultés rencontrées en étroite coordination avec les organismes concernés et surtout en respectant les réglementations et les textes de lois en vigueur.

FIPA Tunisie joue le rôle de modérateur et de facilitateur dans le traitement de vos requêtes en vous offrant une assistance gratuite, rapide, transparente et efficace.

Le service d'assistance de FIPA est disponible exclusivement pour les entreprises étrangères installées en Tunisie. Pour les demandes d'informations sur le climat d'investissement en Tunisie, [prière de nous contacter via notre formulaire en ligne](#).